Haute Vallée de l'Ain

Guide découverte des Espaces Naturels Sensibles

HAUTE VALLÉE DE L'AIN

Espace Naturel Sensible

www.patrimoines.ain.fr

AIN 01
le Département

©Daniel Gilet

Véronique Baude

Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée au tourisme, au développement durable, à l'environnement et au patrimoine naturel.

DES TRÉSORS À DÉCOUVRIR

Le Département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Il faut alors ouvrir les yeux pour découvrir et comprendre leurs trésors cachés.

Le Département met en œuvre une politique ambitieuse pour préserver et valoriser les espaces naturels à travers le « Plan Nature » ; il labellise ainsi les espaces remarquables et emblématiques en Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La Haute Vallée de l'Ain, emblématique de notre département, révèle de nombreux sites d'intérêts. Leur gestion (par des collectivités ou associations), la valorisation et l'ouverture au public dans le respect des milieux naturels constituent des enjeux forts du Plan Nature.

Qu'est-ce qu'un ENS ?

Espace Naturel Sensible

Conscient des nombreuses richesses sur son territoire, le Département porte une politique de préservation et de valorisation des milieux naturels : c'est la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Un ENS est un site reconnu à l'échelle départementale pour sa richesse écologique (faune, flore et/ou habitats), géologique et/ou paysagère. Il a vocation à être géré, valorisé et ouvert au public (sauf exception).

Et si vous veniez visiter un endroit hors du commun ?

La Haute Vallée de l'Ain est identifiée comme un site naturel remarquable d'un point de vue écologique, géologique et paysager.

L'Espace Naturel Sensible « Haute Vallée de l'Ain » constitue un vaste périmètre qui comprend la rivière d'Ain, sur un linéaire de plus de 25 kilomètres, depuis la retenue d'Allement à Poncin jusqu'au pont de Thoirette à Matafelon-Granges.

Le site ENS porte une forte dimension touristique avec l'île Chambod. L'ENS intègre des cours d'eau et affluents de la Rivière d'Ain, tels que le bief et la cascade de Pisse Vache et le ruisseau de Noire Fontaine.

Le périmètre inclut, par ailleurs, le viaduc de Cize Bolozon et la boucle de l'Ain, ainsi que des points hauts appréciés pour les paysages et les vues panoramiques : le Belvédère des Roches, les Rochers de Jarbonnet, le Mont Balvay, la côte de Conflans, le col de la Bréchette. Le site des empreintes de dinosaures, à Hautecourt-Romanèche, fait également partie de l'ENS. Enfin, le périmètre comprend l'ENS de « la Grotte et reculée de Corveissiat ».

Périmètre ENS Haute vallée de l'Ain

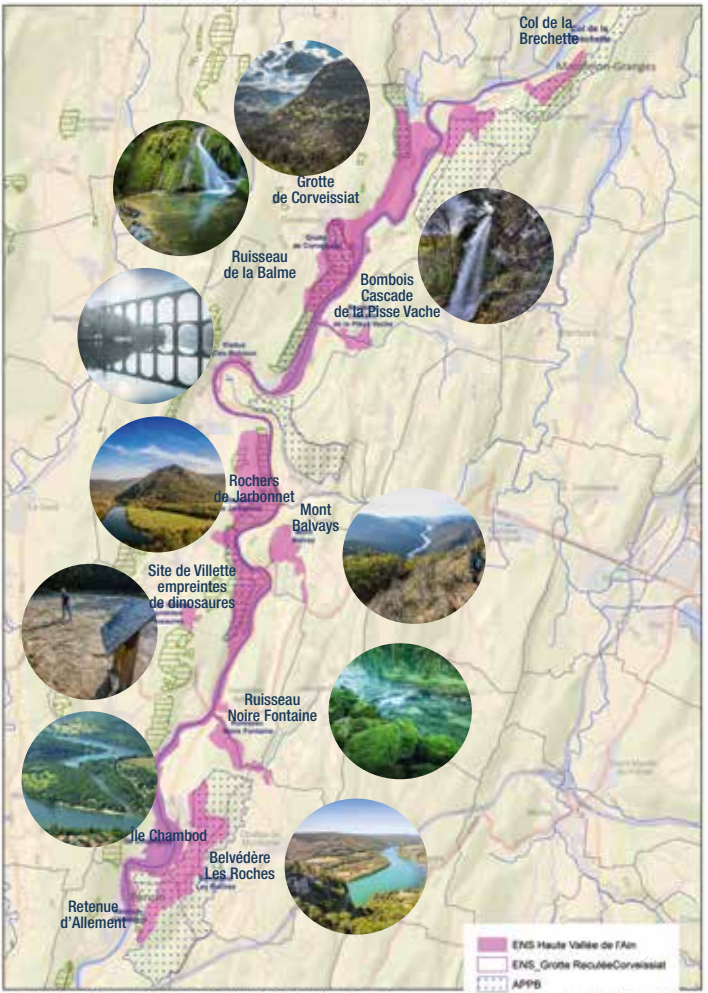

Cartographie réalisée par le Département de l'Ain - Service Nature et Biodiversité
Sources données : CD01 et © IGN - BD ORTHO ® 2012
Mai 2019

Préservation des espaces naturels et des paysages

De nombreuses activités vous sont proposées,
mais veillez à respecter l'environnement.

Veillez à emporter vos déchets pour les jeter à la poubelle.

Allumer un feu pourrait provoquer la destruction
de la faune et de la flore.

Les chemins balisés sont faits pour vous, le reste du site
est réservé aux espèces végétales et animales.
Les plantes, fleurs ou arbustes sont dans leur milieu naturel,
ne les ramenez pas chez vous.

La faune et la flore présentes sur le site

1 L'Orobanche du lierre est une plante vivace de 10 à 50 cm de hauteur à la couleur brunâtre. On la trouve généralement dans les sous-bois colonisés par le lierre. Dépourvue de chlorophylle, la plante parasite le lierre qui lui apporte de l'eau et des éléments nutritifs.

2. Le Faucon pèlerin niche sur les falaises à proximité du site. On peut le voir tournoyer dans le ciel à la recherche de proies, souvent des petits oiseaux capturés en vol.

3. Le Chamois est visible sur le site de Corveissiat. Son pelage brun et ses cornes fines le différencient de sa cousine domestique, la chèvre. Pour l'anecdote, les premiers chamois d'Europe seraient arrivés d'Asie il y a près de 400 000 ans !

4. L'Orchis pyramidal est une espèce d'orchidée aux fleurs roses disposées en forme de pyramide. Elle est assez commune et on peut la trouver sur l'ensemble du territoire français, mais aussi au Maghreb ou en Asie mineure.

5. Le grand Rhinolophe est une espèce de chauve-souris typique des grandes cavités, anciennes mines ou grottes très sombres. Il chasse tard, de préférence aux abords de haies ou de cours d'eau à la recherche d'insectes (papillon nocturne, coléoptère,…). Comme toutes les chauves-souris, il est sensible au dérangement, notamment en période d'hibernation (septembre/ octobre à avril) et de reproduction (printemps).

6. Le Cincle plongeur est un oiseau vif au plumage majoritairement sombre. Son allure peut rappeler celle d'un petit merle. Il a l'étonnante capacité de faire de l'apnée : il peut rester près d'une minute au fond de l'eau à lutter contre les courants, afin de chasser différents insectes aquatiques.

7. Le Tichodrome échelette est un oiseau que l'on retrouve en particulier dans les gorges, falaises et parois escarpées. Son plumage est majoritairement noir tandis que ses ailes sont teintées de rouges. Son bec caractéristique peut faire penser à celui du colibri, il est d'ailleurs surnommé « l'oiseau papillon ».

8. L'Œillet des Chartreux est une plante vivace de 20 à 50 cm de hauteur, aux fleurs rose vif à pourpre. C'est une espèce menacée par la régression des pelouses calcaires.

9. Le Martin pêcheur est un oiseau des milieux aquatiques. Malgré ses couleurs vives, cet oiseau n'est pas facile à voir du fait de sa rapidité au vol. Ses cris distinctifs, émis en plein vol, permettent de le repérer.

Les enjeux du site

Les trois grands enjeux de gestion de l'ENS de la Haute Vallée de l'Ain sont :

La préservation des milieux naturels, la rivière est bordée par de profondes corniches calcaires riches en grottes et en résurgences. Elle comprend également des pelouses sèches, bien que le site soit défini comme une zone humide.

La conservation de la faune et de la flore liées au site. La variété des habitats naturels du site permet à des espèces rares et sensibles de s'y développer, par exemple l'Ophys Abeille (espèce d'orchidée) présente sur les pelouses sèches et la Salamandre tachetée présente dans le ruisseau de la Balme.

L'accueil des visiteurs, en conciliant activités de pleine nature, sensibilisation à l'environnement et préservation de l'ENS.

La haute rivière d'Ain, un long cours d'eau

Au cœur du département qui porte son nom, l'Ain est une rivière qui prend sa source au niveau de Nozeroy, un village du Jura, et qui se jette dans le Rhône après avoir parcouru 189 km.

Cette rivière a longtemps servi de voie de communication pour le transport de marchandises en direction de Lyon. Au XX^{e} siècle, cinq barrages hydroélectriques ont été construits (Vouglans, Saut-Mortier, Coiselet, Cize-Bolozon et Allement), ce qui a modifié le cours d'eau sans pour autant lui retirer sa beauté dans les Gorges de l'Ain.

La rivière d'Ain et ses nappes phréatiques ont une connexion fondamentale. En effet, en période de forte pluie, la rivière alimente la nappe du fait de la porosité du sol. À l'inverse, en période de sécheresse, ce sont les nappes qui vont subvenir aux besoins de la rivière en eau.

Les affluents de la rivière d'Ain

La rivière d'Ain possède de nombreux affluents, dont certains de plus de dix kilomètres de longueur. Un affluent est un cours d'eau qui se jette dans un autre milieu aquatique (cours d'eau, lac…).

Le ruisseau de Noire Fontaine est un affluent de l'Ain. Le lit de ce ruisseau est recouvert de tuf : une roche poreuse formée de dépôts calcaires. L'eau qui s'écoule du ruisseau forme des travertins de tufs, qui s'accumulent dans les mousses, et ressemblent un peu à des escaliers !

Le bief de Pisse Vache, plus connu pour sa cascade, est également un cours d'eau qui rejoint la rivière d'Ain. La curieuse appellation de cette cascade provient de la forme de sa chute !

L'ile Chambod - Merpuis

L'île Chambod est une île de 20 hectares au paysage à couper le souffle, qui propose des activités pour tous : baignade surveillée dans la rivière d'Ain, pause(s) gourmande(s) en terrasse, pontons pour les sports nautiques (planche à voile, canoë-kayak, pédalo, paddle...) ou départs de balades et de randonnées. Toutes ces activités sont disponibles de fin juin à fin août. Le reste de l'île, quant à elle, est accessible toute l'année. Située entre les falaises calcaires du Balvay et du Jarbonnet, cette île artificielle s'est formée à la suite de la construction du barrage d'Allement en 1960.

La gestion de l'île est confiée au Syndicat mixte de l'Ile Chambod, qui regroupe le Département (majoritaire) et les intercommunalités concernées (Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon).

Un ambitieux programme de requalification et de mise en valeur de l'île a été réalisé afin que l'île Chambod devienne la porte d'entrée de la Haute Vallée de l'Ain et un point d'ancrage pour le tourisme vert. La rive côté Merpuis a également été concernée par des travaux d'amélioration du stationnement et l'aménagement des bords de rivière.

La requalification de l'île

Depuis 2019, en partenariat avec Aintourisme et le Département, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de l'ile Chambod a conduit un important programme de travaux visant à redynamiser la base de loisirs de l'île en préservant l'authenticité de ce site, plus particulièrement la faune et la flore. Le coût de ce programme s'élève à 2 millions d'euros HT.

À partir de 2021, un nouveau sentier d'interprétation propose de faire le tour des sites emblématiques de la Haute Vallée de l'Ain en faisant le tour de l'île.

Ce sentier est composé de 10 stations thématiques, toutes relatives à un site de la Haute Vallée de l'Ain.

Il est accessible pour tout public et également aux personnes à mobilité réduite (PMR) sur la moitié de l'itinéraire (jusqu'à la station 5). Il fait environ 2 km de long et peut se parcourir en 1 heure..

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de l'île Chambod
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
AIN le Département

Les traces de dinosaures d'Hautecourt-Romanèche

Le site paléontologique de Villette (Hautecourt-Romanèche), qui comporte des traces de pas de dinosaures, a été découvert en 2003 par un habitant du village, puis identifié comme tel en 2010 par la Société des naturalistes d'Oyonnax.

Ce site révèle une dizaine d'empreintes de sauropodes (Brontosaures ou Diplodocus) qui datent de 150 millions d'années avant notre ère. Ces animaux géants au long cou pesaient 30 tonnes pour 30 mètres de long ! Ces traces de dinosaures ont été ancrées sur un sol boueux qui s'est ensuite transformé en roche.

Ce site est géré par l'Association de Gestion des Espaces Karstiques (AGEK). Des balades sont organisées chaque année par cette association passionnée pour découvrir les pistes des sauropodes.

Le viaduc de Cize-Bolozon

En 1866, le Revermont connaît une évolution majeure : une ligne ferroviaire entre Bourg-en-Bresse et la Cluse. Les travaux ont commencé en 1870 et se sont terminés en 1875 par la Compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud-Est.

Le 12 juillet 1944, des résistants français lancent une action sur le viaduc destinée à couper les communications ferrées et ainsi ralentir la progression des Allemands. Plaçant les charges explosives uniquement sous une voute de la voie routière et de la voie ferrée, ils pensaient endommager le viaduc seulement légèrement. Cependant, par un effet « domino », tout le viaduc s'effondre.

Après le conflit, les autorités optent pour une reconstruction à l'identique. Les travaux du viaduc débutent en 1945 et la circulation est réouverte en 1950.

Aujourd'hui, et après des travaux nécessaires d'adaptation, c'est le TGV Paris-Genève qui franchit le viaduc.

La grotte et reculée de Corveissiat

La reculée de Corveissiat est une vallée karstique sauvage et encaissée, traversée par le ruisseau de la Balme, qui s'écoule de la grotte jusqu'à la rivière d'Ain. L'entrée de la grotte se situe sous un porche majestueux d'une trentaine de mètres de haut.

Le site est classé depuis 1909 pour son intérêt au niveau faunistique et floristique. La grotte, en particulier, abrite 9 espèces de chauves-souris, dont certaines sont rares et menacées comme le grand Rhinolophe.

La reculée a été occupée et utilisée par l'homme depuis plusieurs siècles. Le site recèle d'indices et de témoignages, comme des ruines d'anciens moulins, d'une station de relevage, une inscription à l'intérieur de la grotte datant de 1825 ou encore les restes d'une diamanterie. Ces édifices, recouverts de végétation, participent à l'atmosphère sauvage de la reculée et servent d'abris à de nombreuses espèces de faune.

La grotte et reculée de Corveissiat

Toutes les actions de gestion de la grotte et reculée de Corveissiat sont prévues dans un plan de gestion pour la période 2017-2021. Celui-ci est coordonné par l'AGEK (Association de Gestion des Espaces Karstiques). Le but de ce plan de gestion est de préserver le site et permettre sa valorisation.

Parmi les actions, on retrouve entre autres :

- Un suivi régulier de la qualité de l'eau et des espèces présentes sur site.
- L'entretien des boisements longeant le ruisseau pour préserver les zones de tuf.
- L'accueil du public permettant la découverte du site.
- L'arrachage manuel de plantes invasives (exemple : la Renouée du Japon).

Les belvédères et les falaises

Avant de rejoindre le Rhône, l'Ain a creusé dans la roche un lit profond et tortueux. La rivière coule dans des gorges encadrées de corniches calcaires imposantes.

Le belvédère des roches du Jarbonnet, le Mont Balvay ainsi que le belvédère des Roches offrent de magnifiques panoramas sur la rivière d'Ain. Certaines falaises sont aménagées pour l'escalade ou le départ de parapente.

Ces corniches calcaires constituent aussi un refuge pour les oiseaux rupestres. La présence de ces oiseaux fait de ce milieu une zone soumise à un APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) qui interdit la pratique de certaines activités sur des périmètres énumérés (escalade, descente en rappel, décollage et atterrissage de tout aéronef…). Cela permet de garantir l'équilibre biologique des milieux et la conservation des biotopes. Veillez à rester sur les sites aménagés afin de ne pas déranger cette faune.

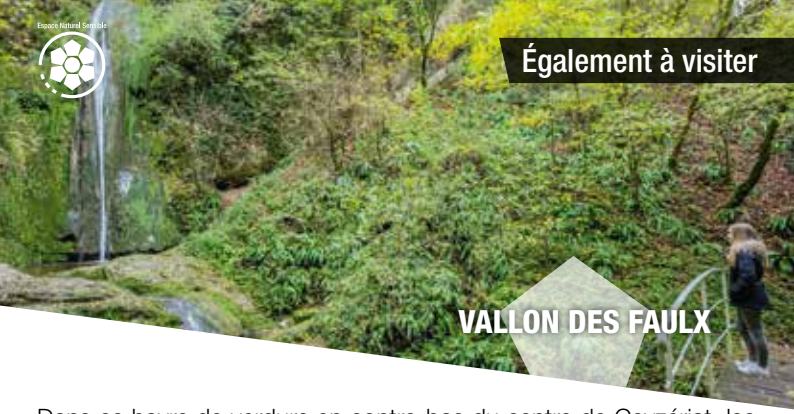

Également à visiter

VALLON DES FAULX

Dans ce havre de verdure en contre-bas du centre de Ceyzériat, les promeneurs peuvent découvrir la belle cascade de la Vallière et observer les grandes fougères et autres espèces végétales spécifiques des zones humides présentes dans l'ENS du Vallon des Faulx. Les plus connaisseurs reconnaîtront des plantes à vocation alimentaire et médicinale.
Rue de la Cascade 01250 Ceyzériat

BOCAGE BRESSAN DU SOUGEY

La ferme du Sougey est une des plus anciennes fermes de Bresse (datant environ de l'an 1460). Les bâtiments sont érigés au centre d'un vaste domaine bocager avec un réseau de majestueuses haies patrimoniales. Un sentier d'interprétation permet de découvrir les lieux dédiés, entre autres, à l'élevage du poulet de Bresse.

Ferme du Sougey 01340 Montrevel-en-Bresse

DÉPARTEMENT DE L'AIN

DGA Finances, développement et attractivité des territoires
Direction de l'Environnement
Service Nature et Biodiversité

45 avenue Alsace Lorraine
01000 Bourg-en-Bresse

www.ain.fr

PATRIMOINE[S] DE L'AIN
Un site du Département de l'Ain

www.patrimoines.ain.fr

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de l'île Chambod

AIN 01 le Département

©Crédits photos : Sébastien Tournier ; Augustin Povedano ; Onésime (Wikipedia) ; Gilles San Martin ; Philippe Bulot ; Margaux Grea ; AGEK ; Joel Brunet